

INSCRIPTION GARDERIE avril 2018

Mairie de La Bastide des Jourdans • ☎ : 04.90.77.81.04

ENFANT (Nom Prénom et classe)
ENFANT (Nom Prénom et classe)
ENFANT (Nom Prénom et classe)
L'inscription de la garderie se fait mensuellement entre le 1er et le 15 de chaque mois pour la période suivante. Toute heure réservée ne sera ni modifiable, ni remboursable (voir règlement intérieur) Pour tout les changements justifiés (Voir règlement intérieur)

Veuillez cocher les heures où vos enfants resteront à la garderie

JOURS	lundi-mardi- jeudi-vendredi 7h30 à 8h30	mercredi 7h30 à 9h15	lundi-mardi- jeudi-vendredi 16h00 à 16h30	lundi-mardi- jeudi-vendredi 16h00 à 17h30	lundi-mardi- jeudi-vendredi 16h00 à 18h30
lundi 02 avr	Férié				
mardi 03 avr					
mercredi 04 avr					
jeudi 05 avr					
vendredi 06 avr					
lundi 09 avr					
mardi 10 avr					
mercredi 11 avr					
jeudi 12 avr					
vendredi 13 avr					
lundi 16 avr					
mardi 17 avr					
mercredi 18 avr					
jeudi 19 avr					
vendredi 20 avr					
Nombre d'heures					
Tarifs					
Montant total à régler à réception de					

Tarifs :

- ✓ 2.00€ le matin
- ✓ 1.00€ de 16h00 à 16h30
- ✓ 3.00€ de 16h00 à 17h30
- ✓ 4.00€ de 16h00 à 18h30

Déposer en Mairie le :

Possibilité par Fax ou mail

Place de la République

Téléphone : 04.90.77.81.04 – Télécopie : 04.90.77.84.08 – Courriel : bastidedesj@orange.fr

Site internet : bastidedesjourdans.com